

PAR COURRIEL

Québec, le 16 juin 2025

Objet : Votre demande d'accès à l'information du 6 juin 2025

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information datée du 6 juin dernier. Elle tient compte également des précisions que vous avez apportées lors d'un entretien téléphonique tenu le 9 juin avec Nicholas Toupin, conseiller en accès à l'information.

Par cette demande, vous désiriez obtenir copie des renseignements ou des documents suivants :

- Tous les permis en vigueur délivrés par l'Office en matière de crédit à coût élevé ;
- Les établissements couverts par un permis de crédit à coût élevé en vigueur, et leur adresse (si cette information ne figure pas dans les permis délivrés, demandés au picot précédent) ;
- Copies anonymisées de toutes les mises en demeure transmises par des consommateurs, par le biais du site web de l'OPC, depuis les cinq (5) dernières années, adressées à ou concernant toute entreprise comportant « Fairstone » dans sa dénomination.

En réponse à votre demande, nous vous transmettons une liste détaillée des permis en vigueur le 9 juin 2025 pour la catégorie : commerçant qui conclut un contrat de crédit à coût élevé. Sachez que ce document comprend les adresses déclarées lors de la demande ou du renouvellement du permis. Veuillez également noter que les listes des titulaires de permis délivrés par l'Office sont diffusées dans notre [site Web](#).

Enfin, nous vous informons que, entre le 6 juin 2020 et le 6 juin 2025, nous avons reçu 35 formulaires de mise en demeure concernant FAIRSTONE FINANCIÈRE INC. pour lesquels nous ne disposons pas du consentement de leurs auteurs à vous les communiquer. Conséquemment, nous ne pouvons pas vous transmettre copies de ces documents, car ils permettraient, en substance, d'identifier les personnes physiques qui nous les ont fait parvenir. Les articles 53, 54 et 59 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* décrits ci-dessous motivent notre décision.

Montréal
5199, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1T 3X2
Téléphone : 514 253-6556
Sans frais : 1 888 672-2556
Télécopieur : 514 864-2400
www.opc.gouv.qc.ca

Québec
400, boulevard Jean-Lesage
Bureau 450
Québec (Québec) G1K 8W4
Téléphone : 418 643-1484
Sans frais : 1 888 672-2556
Télécopieur : 418 528-2844

53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants :

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation ;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle ; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent, directement ou indirectement, de l'identifier.

59. Un organisme public ne peut communiquer un renseignement personnel sans le consentement de la personne concernée. (...)

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, nous vous informons que vous pouvez, en vertu de la section III du chapitre IV de cette loi (article 135 et suivants), faire une demande de révision à l'égard de cette décision en vous adressant à la Commission d'accès à l'information dans les trente (30) jours suivant la date de la présente décision. À cet effet, vous trouverez joint à la présente le document intitulé Avis de recours.

Veuillez agréer, , l'expression de mes sentiments les meilleurs.

[Original signé]

Me Raphaël Amabili-Rivet
Responsable de l'accès à l'information

p. j.